



4, rue des mésanges
77610 Neufmoutiers en Brie

Tel : 01 64 42 88 41
Mail : ce.0770843y@ac-creteil.fr

Procès-verbal CONSEIL D'ÉCOLE

1^{er} trimestre

Mardi 16 novembre 2021
début de la séance : 18h00
fin de la séance : 20h00

Conseil d'école réalisé en présentiel (les présences sont consignées sur la liste d'émargement annexée à ce présent procès-verbal).

1. Présentation des membres du conseil d'école et rappel de ses compétences.

- La nouvelle équipe des représentants des parents d'élèves (7 titulaires, 5 remplaçants) :

Mme Giannandréa, Mme Meigné-Portes, Mme Tollet, Mme Méluria, Mme Aït Salem Rouge, Mme Matéos, Mme Rodrigues De Sousa, Mme Volland, Mme Trugeon, Mme Loury, Mme Jovellar, Mme Ursulet.

- L'équipe mairie :

Mme Darribeau (conseillère municipale), M. Pouillot (Maire)

- L'équipe enseignante :

PS-GS : Mme Debusschère
MS : Mme Demarle
GS : Mme Tourreil
CP : Mme Jézéquel
CE1-CE2 : Mme Guilluy, remplacée par Mme Flores
CE2-CM2 : Mme Slosse,
CM1 : Mme Stecker Valette et Mme Maurizot

Rappel des compétences principales du conseil d'école :

Il se réunit au minimum 3 fois dans l'année.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

1. vote le règlement intérieur de l'école ;
2. établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire (ex. rythmes scolaires) ;
3. dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, notamment sur :

- Les actions pédagogiques et éducatives ;
- L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
- Les conditions de bonne intégration d'enfants porteurs de handicap ;
- Les activités périscolaires ;
- La restauration scolaire ;
- L'hygiène scolaire ;
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
- Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Il est rappelé que seuls les représentants titulaires ont le droit de parole et de vote lors du conseil d'école. Si le représentant titulaire est absent, les droits de parole et de vote reviennent à son suppléant.

2. Fonctionnement.

- Rentrée 2021 (effectifs et structures de classes)

A la rentrée de septembre, l'école a bénéficié d'une ouverture de classe en maternelle.

PS	Niveau simple	25
MS	Niveau simple	23
GS	Niveau simple	22
CP	Niveau simple	22
CE1-CE2	19 CE1 / 5 CE2	24
CE2 – CM2	13 CE2 / 12 CM2	25
CM1	Niveau simple	28
Total		169

Par rapport à l'année dernière, nous notons une augmentation des effectifs de 10.6 % soit + 18 élèves (+ 66 élèves en 3 ans, soit + 64 %) .

Un décloisonnement est mis en place pour les CE2, tous les jours de 13h30 à 15h00 avec Mme Debusschère.

- Horaires et organisation

Les jours et horaires d'école restent inchangés : 8h30-11h30 / 13h30-16h30, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les activités pédagogiques complémentaires sont le mardi et le jeudi de 11h30 à 12h00.

- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves

Cette année encore, une seule liste électorale a été déposée. Elle est composée de 7 titulaires et de 5 suppléants.

Les membres du conseil d'école remercient les représentants des parents d'élèves pour leur implication et leur participation, qui sont essentielles à la vie de l'école.

Le taux de participation est en baisse par rapport à l'année dernière.

Cette année, le vote s'est fait uniquement par correspondance.

Participation	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Nombre d'inscrits	236	209	182	153
Nombre de votants	95	103	86	79
Nombre de bulletins blancs ou nuls	18	20	12	6
Nombre de suffrages exprimés	77	83	74	73
Taux de participation	40.25%	49.28 %	47.25%	51,63%

Pour faciliter la communication avec les parents, les représentants des parents d'élèves ont créé une classe Klassly (clé virtuelle rpe.2021).

- Vote du règlement intérieur de l'école 2021-2022

Le règlement intérieur de l'école, issu du règlement type départemental, a été envoyé aux membres du conseil d'école au préalable.

Le règlement 2021-2022 est adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'école. Il est annexé à ce présent procès-verbal.

3. Organisation pédagogique.

- Évaluations nationales CP et CE1

Les évaluations nationales ont eu lieu dans notre école en septembre. Elles sont constituées de deux épreuves de français et de deux épreuves de mathématiques.

Ont été évalués 22 élèves de CP et 19 élèves de CE1.

Ces évaluations permettent de donner aux enseignantes des repères concernant les connaissances et les compétences à renforcer afin d'accompagner au mieux les élèves vers les acquisitions attendues en CP et en CE1. La lecture fluence en CE1 est un axe de travail à renforcer.

Pour les enfants qui ont des besoins d'accompagnement spécifiques, un rendez-vous individuel avec les parents a été proposé afin de proposer des adaptations pédagogiques en conséquence.

Les évaluations ont été remises à tous les parents. Au besoin, elles seront expliquées lors des entretiens individuels de remise de LSU (Livret Scolaire Unique).

- Actions pédagogiques (APC, piscine, spectacles, sorties...)

Les **activités pédagogiques complémentaires** (APC) sont orientées sur : la lecture décodage, la lecture fluence, la numération, la grammaire et le geste d'écriture.

Les séances de **natation** reprendront à partir du 1er février 2022, les mardis et vendredis. Les parents qui souhaitent accompagner le groupe peuvent se faire connaître auprès des enseignantes.

- CE1/CE2 et CE2/CM2 : 9 séances (du 01.02.2022 au 22.03.2022)

- CP et CM1 : 9 séances (du 25.03.2022 au 22.04.2022)

L'opération « **Nettoyons la nature** » a eu lieu le 24 septembre pour toutes les classes de l'école. Cette action a permis aux élèves d'agir en les sensibilisant aux problèmes environnementaux.

Dans le cadre de la **semaine du goût** (du 11 au 15 octobre 2021), les classes de maternelles et la classe de CE2-CM1 ont mis en place des ateliers. La présence d'un chef cuisinier était prévue. Malheureusement, il s'est désisté la veille.

Une chorale pour **la cérémonie du 11 novembre** a été organisée par les classes de Mme Slosse et Mme Stecker Valette. En plus de l'hymne national, les enfants ont chanté « Il nous faut regarder » de Jacques Brel, chanson porteuse d'un message de paix.

Un **spectacle intitulé « Suzette »** a été offert par la communauté de communes de Val Briard, le 15.10.2021 aux classes de CE2-CM2 et de CM1. Le thème principal du spectacle était l'homosexualité dans la parentalité.

L'école s'associe au marché de Noël organisé par l'équipe municipale le mardi 04 décembre.

Une **chorale de Noël** aura lieu à 15h30 dans la cour de l'école (Pass sanitaire obligatoire).

La classe de CM1 suit actuellement **un cycle mini-hand** de 15 séances et d'un tournoi, en co-intervention avec le comité départemental de handball de Seine et Marne (CDHB 77) et le club de Gretz-Tournan. Les mardis et jeudis, les élèves s'entraînent dans le gymnase du CMPA. Les enfants vont pouvoir assister à un match de handball professionnel le 03.12.2021 à Pontault Combault. Pour soutenir ce projet, l'école a reçu du CDHB77 une paire de buts de handball ainsi qu'un budget de 211€ pour acheter du matériel (chasubles, plots, sifflets, ballons). Cette démarche s'inscrit dans une recherche de labellisation génération 2024. Le label « Génération 2024 » pour les écoles vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Un dossier de labellisation a été déposé le 28.10.2021.

L'école a déposé un **dossier Activités Physiques Quotidiennes (APQ)** qui a été validé. Le nouveau matériel sportif mis à disposition par l'équipe municipale nous permet de mettre en place les APQ (basket, foot, handball, ping-pong, randonnées rurales, courses, cordes à sauter...), permettant ainsi aux élèves de pratiquer 30 minutes d'activités physique quotidiennes.

La classe découverte est maintenue mais avec une organisation différente de ce qui était prévu initialement. Mme Stecker Valette n'a pas obtenu l'autorisation d'emmener les 12 élèves de CM2 avec sa classe de CM1. Pour ne pas pénaliser les élèves de CM2, Mme Slosse travaille sur une

sortie de 2 journées (avec une potentielle nuitée) au château de Guédelon sur le thème du « voyage dans le temps ».

Les CM1 partiront au centre Yvonne Martinot à Mesnil Saint Père (Aube) du 1^{er} au 03 juin 2022. (coût hébergement et activités = 4210€ ; coût transport A/R = 1200 € ; coût par famille : environ 165 €)

Concerts de Poche dans la classe de CP cette semaine. Les élèves ont eu la chance d'avoir la visite d'une chanteuse lyrique et d'un pianiste dans leur salle de classe. Ils ont écouté des chants et de la musique, puis ont créé leur propre histoire.

4. Budget.

- Au 16.11.2021, le solde de la caisse de l'association sportive de l'école est de 2 853,43€. Il intègre les sommes reçues au titre de la coopérative scolaire soit 2 335€ (environ 14€/enfant) et la subvention handball de 211€. Ce complément financier est indispensable pour les achats collectifs de l'école (semaine du goût, Halloween, livres, matériel de motricité, animations pédagogiques, petit équipement, sorties de fin d'année...).

5. Sécurité.

- Un exercice incendie a été réalisé le 20.09.2021 au matin.

Les 165 élèves et les 13 adultes de l'école ont évacué les lieux en 3min. 35 s.

Le plan d'évacuation de l'école a été modifié. Le point de rassemblement prioritaire se trouve désormais sur la place de l'école (et non plus dans la cour). Un 2^{ème} point de rassemblement a été défini en cas de conditions climatiques défavorables : la salle des fêtes du village (en attente de 2 clés).

- Les Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS et PPMSA) ont été mis à jour le 04.10.2021. Le PPMSA sera testé le 29 novembre selon un scénario académique. Pour accompagner l'équipe, la Directrice a demandé l'intervention de la gendarmerie et de la mairie.

Le PPMS intègre la nouvelle classe et par conséquent de nouvelles modalités de confinement.

Pour optimiser la chaîne d'alerte, il est nécessaire d'installer deux boutons d'alarme supplémentaires (un côté école maternelle et un côté garderie) et de programmer deux nouvelles sonneries afin de prévenir les équipes.

6. Questions des représentants des parents d'élèves.

- Photos : il est dommage que le kit photo ait été modifié et que le portrait soit remplacé par un calendrier. Serait-il possible de faire ajouter ce pack ?

Le problème a été signalé au photographe. Ce changement est justifié par le coût du site en ligne. Les coûts ont été aménagés par des contenus de packs différents.

Le photographe propose d'offrir un portrait à tous les parents mécontents qui en feront la demande auprès de la directrice. L'année prochaine, le contenu des packs sera soumis aux représentants des parents d'élèves.

- Plan vigipirate : des parents rentrent-ils dans l'école ?

Oui nous sommes en plan vigipirate. Cela ne nous interdit pas l'entrée de parents ou personnes extérieures connues, qui ont une raison légitime d'entrer dans l'école (rendez-vous enseignante, intervention sportive, atelier cuisine...).

- Les différents systèmes de protection sont-ils opérationnels (caméras de la ville, alarmes, communication sms en cas d'alerte intrusion...)?

Oui les caméras de la ville sont opérationnelles.

L'alarme PPMS de l'école fonctionne. Le problème est qu'elle n'est pas paramétrée avec les différents messages sonores adéquats aux exercices sécurité. L'équipe municipale a connaissance de ce besoin et se charge de traiter ce point.

- Est-il prévu un retour de Mélissa ? Delphine pourra-t-elle remplacer toute l'année ?

Mme Guilluy est arrêtée jusqu'au 22 janvier prochain. Mme Florès assurera son remplacement jusqu'à cette date. Si Mme Guilluy devait prolonger son arrêt maladie, Mme Florès assurerait alors son remplacement. La continuité pédagogique sera préservée.

- A-t-on un taux d'encadrement AVS suffisant ? À date, nous avons 3 AESH dans l'école pour 5 enfants notifiés. Oui, le taux d'encadrement est satisfaisant.

- Effectifs services périscolaires ? Taux d'encadrement suffisant ?

À date, il y a 40 enfants à la garderie du soir, avec un encadrement de 3 adultes jusqu'à 18h30 et de 2 adultes jusqu'à la fermeture.

Il y a 6 adultes pour encadrer la cantine (3 adultes par service) ; le taux d'encadrement est correct.

- Cantine : les locaux sont-ils encore suffisants ?

Sur le temps de cantine, il y a en moyenne 135 enfants inscrits sur 2 services, avec une capacité maximale d'accueil de 83 places assises. Oui les locaux sont suffisants pour le moment. Il faudra réfléchir à une nouvelle organisation pour l'année prochaine en fonction des nouveaux effectifs (prévision de 190 élèves).

- Évolution des effectifs et perspectives de développement : si les effectifs devaient encore s'accroître, quelles options d'agrandissement possibles ?

Les deux salles de garderie sont des salles de classes. Elles seraient utilisées en cas de nouvelle ouverture de classe.

- Serait-il possible d'envisager l'installation d'un porte-vélo à l'entrée ?

Oui. Les agents techniques vont voir si l'ancien porte-vélo de la maternelle peut être réparé et réutilisé. Sinon, un achat sera effectué par l'équipe municipale.

- Il a été remarqué une stagnation d'eau de pluie au niveau du portail d'entrée, rendant difficile l'accès aux plus petits sans mouiller leurs pieds. Le tour de l'évacuation des eaux de pluie dans l'école est-il toujours endommagé ?

Une société spécialisée doit intervenir en fin d'année pour réparer les trous sur les routes du village. Il est prévu de la faire intervenir à ce moment-là dans l'école.

- Peut-on prévoir la date de la fête de fin d'année ?

Date fixée au 18 juin 2022.

-La classe découverte est-elle confirmée ?

Se référer à la page 4 de ce procès-verbal.

Des actions menées par les représentants de parents d'élèves pourraient-elles être mises en place pour réduire le coût final aux familles ? Ventes de gâteaux ou autre ?

Oui, dans la mesure où les représentants des parents d'élèves se constituent en association afin d'encaisser des recettes. L'association du village « Les Galopins » peut éventuellement s'associer à cette démarche.

Mme De Sousa Oliveira se renseigne auprès de sa trésorière pour définir les possibilités.

-Annaëlle Loury, qui ne pourra pas être présente, souhaite vous proposer une intervenante pour l'animation d'ateliers sur les émotions, le pouvoir des mots, l'estime et la confiance en soi, la différence et le harcèlement, "Les ateliers de Mauricette".

Toute intervention gratuite ou payante d'un prestataire extérieur doit répondre à un objectif pédagogique de l'école. À date, cette thématique n'a pas été identifiée comme prioritaire pour l'école, ni en lien avec notre projet d'école. Cependant, l'équipe enseignante accepte de faire une visio de présentation pour découvrir les ateliers proposés et l'intervenante.

7. Points divers.

Date du prochain conseil d'école : mardi 8 mars 2022

Le 16 novembre 2021

Stella Stecker Valette